

Installation d'une unité de compostage de déchets à Lomé

Pays	Togo
Bénéficiaire	ENPRO
Montant total du projet	131 347 €
Montant de la subvention FFEM	50 000 € (38%)
Partenaires financiers	ENPRO (57 305 €), CEFREPADE (17 649 €), Commune de Lomé (6 393 €)
Durée du projet	2 ans
Signature de la convention	15 février 2011

Contexte

L'ONG togolaise ENPRO a été créée en 1999 avec pour mission de contribuer à la propreté de la ville de Lomé. Elle intervient depuis 2000 dans le cinquième arrondissement de la ville et a mis en place un service d'enlèvement des ordures ménagères. Elle est aujourd'hui partenaire du Projet Environnement Urbain de Lomé financé par l'Union Européenne.

Objectifs

L'objectif principal du projet est de contribuer à l'assainissement de l'environnement urbain de la ville de Lomé tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Plus spécifiquement, le projet envisage d'assurer la transformation durable des déchets organiques du cinquième arrondissement de Lomé en compost afin de réduire les émissions de méthane. Le projet sera mis en œuvre au bénéfice de 250 agriculteurs péri urbains qui auront à leur disposition un engrais organique de qualité ainsi qu'au bénéfice de 235 000 habitants du cinquième arrondissement dont les ordures ménagères seront régulièrement enlevées. Le projet sera mis en œuvre en partenariat avec le CEFREPADE, la commune de Lomé, le laboratoire GTVD et GEVALOR (unité de compostage de Mahajanga à Madagascar) qui va appuyer l'ONG pour le montage du dossier crédits carbone.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- Le renforcement de la pré-collecte et de la collecte des déchets dans le 5ème arrondissement ;
- La mise en place et le fonctionnement de l'unité de compostage au nord-ouest du 5ème arrondissement (site d'Adidogomé);
- la sensibilisation des agriculteurs, des leaders et des agents de vulgarisation sur l'utilisation du compost et la commercialisation du compost ;
- la conduite de programmes de recherche ciblés sur le procédé de compostage, sur la qualité du compost et son impact agronomique ;
- la préparation du dossier carbone suivant les normes VCS, accompagné de la mise en place d'un suivi du fonctionnement de la production et de la commercialisation (monitoring).

Pour en savoir plus

www.ffem.fr



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



Contact projet
Edem Komi KOLEDZI
edemledzi@yahoo.fr